



Le recueil de la parole d'un enfant victime à la BPDJ 33

Sonia BENBELAID-CAZENAVE
Psychologue,
Commandant la BPDJ 33



Les services d'enquête en gironde

- Services généralistes

- Services spécialisés :

- B.D.P.F (police nationale)

- **B.P.D.J** (gendarmerie nationale)

Des enquêteurs formés : CONNAISSANCES DE BASE

- mémoire /suggestibilité
- vérité/mensonge, crédibilité,rétractations
- prise en compte du contexte : conflit de loyauté, manipulation, le « SAP »
- effets délétères des maltraitances et violences intrafamiliales sur le développement- psychotrauma
- spécificité des agressions sexuelles, inceste, pédophilie
- signes cliniques d'abus sexuels
- stades de développement cognitif, affectif et social

Le recueil de la parole = un entretien

- **Le recueil** = communiquer : établir une relation avec autrui, dans un échange qui doit être compréhensible, où il faut prendre en compte le verbal et le non-verbal, l'âge, les capacités cognitives, langagières, affectives, culturelles et sociales de son interlocuteur.
- **La parole** : élément de langage parlé, expression verbale de la pensée donc vision parcellaire et subjective de la réalité. C'est un construit lié à la personne, à ses connaissances, ses expériences, ses croyances, ses limites.
- **Un entretien judiciaire** (pas un entretien médical ni thérapeutique) = objectifs d'une enquête pénale = manifestation de la vérité (réalité objective des faits)

LES PROTOCOLES D'AUDITION

- L'entretien cognitif- années 80- Ron Fischer et Edward Geiselman (témoins adultes)
- L'entretien par étapes progressives- 1993- Yuille- (pour enfants- par enquêteurs) : entretien non suggestif, semi-structuré
- La procédure d'élaboration narrative- 2001- Saywitz et coll.
- **Protocole du NICHD** (National Institute of Child Health and Human Development) - Michaël Lamb et coll. 2008

le recueil de la parole à la BPDJ 33



ACCUEIL- MISE EN CONFIANCE

- préalable indispensable avant l'entretien sur les faits
- présentation, rôle, missions, travail sur les représentations
- bienveillance, diminuer l'angoisse
- évaluation des habiletés

Salle d'accueil



Salle d'audition



SALLE D'AUDITION



OUTIL MEDIA FIGURATIF



entretien non suggestif, semi-directif par étapes progressives : « en entonnoir »

1- récit libre

2- questions ouvertes

3- questions spécifiques



1- récit libre = écouter



- Au départ, définir les conventions de langage (l'autoriser à faire répéter, ne dire que ce qu'il sait ou a vécu,) et tester
- ensuite inviter l'enfant à livrer sa version des faits : ne pas l'interrompre (prise de note, greffier)
- terminologie de l'enfant : à employer, à expliciter
- observer le non-verbal
- attention aux réactions de celui/celle qui questionne

2- questions ouvertes



- l'objectif = clarifier la version donnée par l'enfant : précisions à partir de son discours, strictement mot pour mot, dans l'ordre livré
- elles commencent par : comment, qu'est-ce qui fait que.... ?
- semi-ouvertes : qui, quand, combien, où ?
- sont posées sans suggestion de réponses. L'enfant est invité à répondre librement dans la forme. On évite ainsi de projeter ses propres préjugés, *a priori*... Elles aident à parler et à explorer plus en détail une réponse jugée insuffisante la première fois.

3- questions spécifiques ou fermées



- expliquer à l'enfant le but de cette étape : information insuffisante, mais on ne met pas en doute ses propos
- objectif : préciser certains détails, éclaircir les contradictions éventuelles
- questions commencent par : est-ce que..., y a t-il....., à choix binaire ou multiples
- ces questions permettent d'obtenir une information sur un sujet et d'éviter un malentendu. Elles peuvent être employées aussi pour clôturer une discussion.
L'inconvénient : elles assistent la mémoire et orientent les réponses qui sont induites

clôture de l'entretien

- résumé- synthèse
- le dernier mot à l'enfant
- préparer et expliquer les suites
- se séparer

MERCI DE VOTRE

ATTENTION